

# **CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES** **EQHM26-003**

## **Fourniture et installation de mobilier pour le SAMU72**

## **I - BUT DE L'OPERATION**

Suite à une augmentation d'activité au SAMU72, le CHM a acté de créer 8 postes d'Assistant de Régulation Médicale (ARM) et de créer une extension des locaux. Le CHM a donc besoin de se fournir en mobilier technique pour les ARM. Le CHM décide d'allotir la fourniture comme suit :

- Lot 1 : pupitres
- Lot 2 : fauteuils de bureau

## **II. DESCRIPTION DU BESOIN**

### **1) Lot 1 : pupitres**

Les pupitres doivent être composés de deux plateaux indépendants de longueur 2,10 mètres environ de façon à y installer respectivement 4 écrans 24 pouces 16/9. Ils doivent être équipés de vérins de motorisation afin de permettre le réglage indépendant en hauteur des plateaux avant et arrière.

La structure d'un pupitre doit être réalisée en tôle pliée et soudée d'environ 2 mm d'épaisseur. La peinture doit être est du type poudre époxy avec traitement anticorrosion par phosphatation des supports. Le candidat s'engage à fournir un échantillon du coloris du plateau et la structure. Concernant le coloris de la structure, le choix sera porté sur la couleur jaune dans l'objectif d'une harmonisation du mobilier déjà existant. Le candidat inclura donc dans son offre un nuancier de jaune disponible à la fabrication.

Les plans de travail des meubles seront en panneaux d'aggloméré hydrofugés d'épaisseur environ 30 mm, recouverts sur toutes leurs faces de stratifié. Les périphéries des plans de travail seront équipées d'un jonc PVC et d'un jonc antichoc asymétrique d'environ 15mm côté opérateur. Le candidat laissera le choix de la couleur des plateaux à travers un nuancier.

Tous les passages de câbles visibles seront équipés de brosses.

Toutes les boulonneries intérieures seront en acier bichromaté et les extérieures en acier inoxydable.

La partie arrière du plan de travail servira à installer les écrans et la partie avant servira à installer les claviers et souris.

Les plateaux doivent être munis de consoles et raidisseurs métalliques afin d'en garantir une parfaite rigidité sans déformation.

Un caisson métallique visitable doit être installé en partie avant et arrière par des panneaux à fermeture par loquets. Ils présenteront une large zone perforée en parties haute et basse pour assurer une ventilation naturelle des unités centrales. Le fond en contact avec le sol présente de larges ouvertures obturées par des tôles amovibles avec brosses passe-câbles, pour permettre la remontée des câbles du plancher technique.

Le réglage en hauteur des plans de travail et des plans supports écrans peut être réalisé de manière séparée. Les plans de travail doivent être équipés de vérins qui permettront de monter et descendre les plans.

Le plan de travail et le plateau arrière doivent être réglables en hauteur par un système de colonnes électriques de manière séparée, avec les caractéristiques suivantes :

- Commande par boîtier de contrôle intégrée au plan de travail environ 24 volts
- Contrôle simultané des 2 colonnes en parallèle pour chaque plan
- Alimentation du système en environ 230 V
- Charge admissible par colonne est de 1000N en poussée et de 3000N en force de blocage
- La hauteur doit varier entre 760mm et 1100mm

- Les 4 colonnes électriques des plateaux seront intégrées dans les caissons

Le candidat présentera dans son offre un visuel des pupitres proposés ainsi que des références d'installation déjà effectuées.

Le candidat s'engage à fournir des photos de ses dernières créations dans le domaine de centres d'appel.

## **2) Lot 2 : fauteuils de bureau**

Les fauteuils de bureau doivent être ergonomiques et conçus pour un usage intensif. Les ARM étant assis pendant 12h, les fauteuils de bureau doivent être compatibles avec de longues sessions de travail. Les fauteuils de bureau doivent proposer une position semi-allongée

Les fauteuils de bureau doivent être réglables comme suit :

- Hauteur d'assise entre 40 et 60 cm
- Inclinaison assise possible
- Profondeur d'assise entre 40 et 55 cm
- Inclinaison du dossier jusqu'à 20°
- Réglage lombaire possible
- Accoudoirs réglables, minimum 3D et fixés sur la mécanique. Son écartement doit pouvoir s'ajuster pour différentes morphologies (minimum 50 cm)
- Appui-tête minimum 3D pour pouvoir être confortable et s'ajuster aux utilisateurs.
- 5 roulettes pouvant être changées
- Assise confortable
- Résistant à l'abrasion
- Poids maximum de l'utilisateur : 200 kg
- Densité de la mousse devra permettre une utilisation prolongée (>45kg/m3)

Le candidat s'engage à fournir un échantillon d'un fauteuil (voir modalités dans le RC)

## **III. GARANTIE**

Pour les deux lots, le candidat indiquera la durée de garantie dans la limite d'une utilisation normale. La garantie devra inclure de déplacement, la main d'œuvre et la fourniture de la pièce défectueuse (dans le cadre d'une utilisation normale des produits).

## **IV. ORGANISATION DES PRESTATIONS**

### **1) Modalités de livraison et d'installation**

Les prestations de livraison, montage et d'installation des équipements seront incluses dans le tarif.

Le titulaire devra organiser (mise en place de benne, enlèvement et envoi en déchetterie, au recyclage) et procéder à l'évacuation des emballages (cartons, plastiques, palettes...), au nettoyage des salissures provoquées lors de l'installation des équipements ainsi qu'à la réparation d'éventuels dommages, à ses frais.

### **2) Délais d'exécution de la dotation initiale**

Le soumissionnaire indique les délais **en jours** qu'il appliquera pour la livraison, le montage et l'installation. Ces délais engagent l'entreprise titulaire.

De la même manière, le soumissionnaire propose un planning de l'émission du bon de commande à la réception des équipements.

## **LISTE DES ANNEXES**

- Annexe 01 : plan du SAMU72